

Planification de l'accessibilité à l'expérience globale en écotourisme

Marie Lequin et Jean-Bernard Carrière

Volume 22, numéro 3, automne 2003

L'accessibilité, une conquête inachevée

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1071345ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1071345ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0712-8657 (imprimé)

1923-2705 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lequin, M. & Carrière, J.-B. (2003). Planification de l'accessibilité à l'expérience globale en écotourisme. *Téoros*, 22(3), 29–36. <https://doi.org/10.7202/1071345ar>



Planification de l'accessibilité à l'expérience globale en écotourisme

Marie Lequin et
Jean-Bernard Carrière

Dans le contexte contemporain de protection de l'environnement, d'équité entre visiteurs et d'impacts sur les communautés environnantes, il n'est plus justifiable de limiter la planification de l'accessibilité aux ressources touristiques, autant à caractère naturel que culturel, à la dimension d'accès physique à un site. Ces nouveaux contextes ont pour effet de remettre en question une telle approche réductrice ainsi que certaines des prémisses qui la fondent, dont la nature de certaines est plus politique et économique qu'écologique et éthique. Le défi posé est de redéfinir le concept d'accessibilité pour mieux refléter les évolutions et les acquis en ces domaines, soit d'évoluer d'une conception d'accessibilité où la dimension physique est dominante à une conception centrée sur la dimension d'expérience écotouristique globale recherchée par l'écotouriste, en équilibre avec la réalité environnementale ou culturelle d'un lieu.

Une telle approche offre trois possibilités d'application à la planification en écotourisme. D'abord, elle permet de concevoir l'accessibilité dans ses dimensions intangibles également, reflétant mieux une réalité touristique et environnementale actuelle très complexe. Deuxièmement, elle permet de repenser les paramètres historiques d'accessibilité physique et, potentiellement, de réduire les pressions de volume sur un site, par une approche globale à la planification de l'expérience écotouristique en vue de maximiser l'expérience, en y intégrant

une sensibilisation des visiteurs à l'importance des restrictions d'accès physique à certains sites. Troisièmement, le choix d'approche a été de développer le cadre de planification dans une perspective de demande de produits écotouristiques, en complémentarité avec les approches fondées sur le contrôle de l'offre écotouristique (Lequin, 2001). En ce sens, le cadre de planification ici proposé peut être vu comme une contribution au soutien d'initiatives de développement endogène en écotourisme.

La première section de l'article analyse les caractéristiques des notions d'accessibilité et de produit écotouristique, suivie d'une deuxième section qui décrit le cadre de planification d'expérience écotouristique globale selon les dimensions proposées.

L'accessibilité

Historiquement, la question de l'accessibilité a été abordée selon une perspective réglementaire ou aménagiste centrée sur les conditions de facilitation ou de limites d'accès physique à un site. Dans cette perspective, la question de l'accessibilité est devenue indissociable de celle de la durabilité, comme le montre bien Cohen (2002 : 269) quand il en décrit les conséquences. Ainsi, pour cet auteur, l'argument de durabilité, « *fréquemment formulé dans un langage neutre, technique de planification et de gestion* », peut être récupéré à des fins de politiques de développement ou de conservation. Pour lui, l'application du concept de durabilité comme instrument de contrôle d'accès physique à un site mérite d'être élucidé de façon systématique et rigoureuse, particulièrement quand cette

durabilité est utilisée comme instrument de « *déploiement stratégique* » par des développeurs et des représentants locaux qui tentent de bien justifier leurs projets de développement touristique.

Tant il est vrai que dans une optique préventive de dégradation d'un site les principales options reposent sur une façon ou l'autre de restreindre le nombre de visiteurs, la restriction du volume de visiteurs se transforme en principal instrument de maintien de la durabilité d'un site. De là, le choix d'une faible densité de touristes, le plus souvent en compensation également d'une clientèle sélectionnée sur la base de forte rentabilité, sont mis de l'avant comme outils essentiels de maintien de la durabilité. Cela n'est pas sans soulever des problèmes d'équité d'accès à la participation locale à ces développements, d'accès des populations locales à ces sites une fois développés, ainsi que de la redistribution des bénéfices socioéconomiques qui résulte de leur développement (Cohen, 2002).

Dans une perspective de développement et de gouvernance de véritables produits écotouristiques, il faut soulever et résoudre de telles questions dans le cadre local du projet en question, de façon telle que les questions de durabilité, de participation, de partage des retombées puissent être intégrées au projet écotouristique. Sinon, ces mêmes éléments peuvent être réduits à de simples instruments promotionnels visant à soutenir certaines initiatives entrepreneuriales trop peu sensibles aux dimensions environnementales et sociales en tourisme. À l'inverse, « *que l'emphase soit mise sur un accès phy-*



sique facile à des expériences écotouristiques à proximité des propriétés d'un établissement ne permet pas aux développements de se distinguer en tant qu'éco-hôtels pas plus que pour des établissements existants qui tentent de se repositionner pour attirer des écotouristes » (Ayala, 1996, p.49).

Le but ici n'est pas de faire une critique détaillée d'une telle approche réductrice à l'accessibilité, mais plutôt de mettre en évidence le fait que si l'on se limite à considérer la question comme en étant une de facilitation ou d'exclusion de visiteurs à des sites d'intérêt – naturel ou culturel –, la notion peut difficilement être utile dans un contexte de développement écotouristique qui, par définition, cherche précisément à intégrer ces dimensions – écologique, sociale et culturelle – au produit final au sein d'une même expérience touristique.

Accessibilité et écotourisme : accessibilité à l'expérience globale

Ce qui précède montre comment, dans une perspective d'écotourisme, on doit questionner et conceptualiser le concept d'accessibilité sur une base élargie, en plus de mettre en évidence le rôle central du concept d'expérience dans le développement d'une vaste approche de l'accessibilité.

Par contraste à d'autres formes de produits touristiques, le produit *écotourisme* se distingue par la différenciation de la demande relative à un site naturel ou culturel. Cette différenciation repose sur l'intégration des dimensions géographique, naturelle, culturelle, écologique, sociologiques et participative qu'offre le site, ce qui est perçu par le visiteur comme une expérience écotouristique globale. À cette fin, il apparaît à propos d'utiliser comme point de référence cette dimension expérientielle unique recherchée comme base de planification d'un accès global (et non uniquement physique) à un lieu écotouristique.

Distinction sémantique sous-jacente à cette approche élargie à l'accessibilité, le

terme accessibilité devient entendu non dans son sens disjonctif « être admis (ou non) à » ou « avoir droit (ou non) à », mais davantage dans son sens progressif « d'un abord rendu possible », qui devient celui « d'accéder à », d'être « rendu ouvert à » et de ce que « l'on peut atteindre » (*Petit Robert*).

Cadre de référence pour une planification de l'accessibilité à l'expérience écotouristique globale

On peut formuler comme des questions les deux principaux repères de planification d'un cadre de référence d'accessibilité globale en écotourisme :

1. Quelles sont les caractéristiques d'expériences reconnues qui différencient l'écotourisme de la forme unique de tourisme ?
2. Comment les caractéristiques de besoins, de préférences, de valeurs et d'attentes d'expériences recherchées peuvent-elles permettre, dans leur ensemble, d'établir un profil générique d'accessibilité globale à l'expérience écotouristique, un profil qui corresponde à la demande souhaitée par cette clientèle, mais qui tienne compte d'une certaine diversité reconnue d'expériences à l'intérieur de ces dimensions d'accessibilité ?

À la première question, les définitions généralement reconnues en écotourisme font référence à diverses caractéristiques qui peuvent être vues comme des formes plus ou moins uniques de différenciation de ce type de tourisme. Pour Wight (1996), ces caractéristiques sont celles de protection de l'environnement, de bénéfices à long terme pour les communautés environnantes, de participation à une expérience enrichissante, d'éducation de tous les intervenants, de valeur intrinsèque de la ressource, d'acceptation de la ressource en termes de ses propres attributs et limites ainsi que de promotion d'un comportement éthique envers la nature et la culture du lieu. Lindberg et Hawkins (1993) concentrent leur analyse surtout sur les caractéristiques telles que la minimisation des impacts environne-

mentaux et culturels par des programmes et du matériel de sensibilisation à une rencontre interculturelle, par la participation de tous les partenaires à la formation et à la planification des sites, par des infrastructures qui offrent une immersion tout en préservant les ressources locales et par la création d'emplois pour les communautés environnantes. Le NEAP (Programme national d'accréditation australien en écotourisme) propose les caractéristiques différenciatrices en écotourisme sous forme de principes d'admissibilité des promoteurs où l'accent est mis sur certains sites naturels de choix. La perspective est d'intégrer les occasions d'appréciation de sites naturels dans l'expérience écotouristique, de cultiver les meilleures pratiques en tourisme durable par un apport positif à la conservation des sites naturels, une contribution au développement des communautés environnantes, une attention constante à satisfaire les attentes de la clientèle, ainsi que par une mise en marché qui communique des attentes réalistes (Blamey, 2001). Ces contributions montrent des caractéristiques écologiques, économiques et sociales communes qui diffèrent selon que l'intérêt de recherche touche la demande ou l'offre. Cependant, il en ressort les grands paramètres qui définissent l'écotourisme sans préciser de profil d'expérience ni d'activités recherchées.

À la deuxième question qui porte sur un profil type de l'écotouriste, la recension des écrits montre que les principales recherches scientifiques sur les profils d'écotouristes ont principalement été réalisées au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Australie, surtout dans une perspective de segmentation démographique de marché. Les résultats décrivent des profils d'écotouristes principalement en termes de caractéristiques telles que le revenu moyen, l'âge, le sexe, la situation familiale, la scolarité, la composition des groupes ainsi que la profession. En ce qui regarde les voyages, les données portent sur les types de voyages, les destinations, les saisons, la durée et les dépenses de voyage, la diversité des activités physiques (marche, kayak, escalade), les types d'hébergement (camping,



Une dimension de l'accessibilité à l'écotourisme : le rapport nature / culture.
La ville de Porto en Corse.
Photo : Jean-Bernard Carrière.

hôtel, résidence privée et autres) ainsi que sur les principales motivations (attirait pour la nature, les lacs et les rivières, les montagnes, les parcs, le bord de la mer, la rencontre de personnes qui partagent les mêmes intérêts...) (Eagles, 1992).

Si les recherches ont pour mérite d'établir un recensement scientifique de la diversité des principales dimensions démographiques des activités et des expériences préférées des écotouristes, elles ne permettent pas d'en dégager un profil d'ensemble, principalement parce que les études portent sur l'établissement de créneaux spécialisés de marché qui, d'une part, partagent plusieurs caractéristiques, préférences, motivations, mais qui varient selon les mêmes attributs quand on les regroupe. En d'autres termes, leur but premier est d'établir des profils spécialisés et différenciés selon des attributs qui peuvent, dans le sens lockéen du terme, être considérés comme des attributs primaires, communs à tous les répondants (ex. type d'activité), mais qui, lorsque regroupés, se transforment en attributs secondaires qui ne s'appliquent plus à l'ensemble élargi des répondants. Regroupé de cette façon, le profil d'ensemble qui en résulte n'est autre qu'un profil « moyen » qui ne correspond à aucun type réaliste en ce qu'il

constitue la superposition de toutes les caractéristiques moyennes relevées.

Après avoir analysé des études portant sur le profil type de l'écotouriste, Wight (2001) conclut qu'elles ne permettent pas d'apporter une réponse définitive et ce, pour plusieurs raisons, dont les études limitées de marché, la faible compréhension des concepts et des définitions utilisés et le fait que les marchés écotouristiques ne soient pas homogènes :

En dépit d'une littérature abondante en écotourisme, les études de marché sont limitées à des études de destinations de marché, à des perceptions de tours opérateurs, ou à des études plus générales sur la nature et le tourisme nature. Les études ont tendance à décrire la progression générale de l'intérêt pour l'écotourisme, ou des destinations particulières de marché, plutôt que d'identifier des caractéristiques, des préférences et des motivations des visiteurs selon leur provenance. Des études à l'échelle globale n'existent pas (Wight, 2001 : 37).

Certains auteurs ont proposé des typologies unidimensionnelles (primaires) pour distinguer les écotouristes des autres types de touristes. Miller et Kaae (1993)

proposent une typologie selon un continuum d'impacts touristiques sur le milieu (impact naturel/non-naturel). Orams (1995), pour sa part, propose une typologie empruntée aux classifications de relations symbiotiques en écologie (parasitisme, commensalisme, mutualisme), soit : le touriste actif (contribution environnementale positive), le touriste passif (dommage minimum) et l'exploiteur (dommage à l'environnement). Encore là, l'intérêt est principalement l'approfondissement analytique d'une dimension particulière de comportement de l'écotouriste et ne permet pas d'établir un profil générique d'ensemble de ses comportements et encore moins de ses attentes globales.

Ce qui précède montre les initiatives et les difficultés d'articuler un concept tel que l'écotourisme, concept encore en émergence :

La prochaine étape dans la gestion de l'écotourisme est d'aller au-delà du processus d'évolution sémantique [...] et de faire évoluer l'application du concept avec succès. Une partie de cette évolution consiste en la reconnaissance de typologies distinctives en écotourisme qui font référence à divers habitats, marchés d'attrait, et qui nécessitent des mesures de planification et de gestion distinctes (Orams, 2001 : 33).

Pour passer à ce niveau plus général d'explication et à un niveau plus pratique de planification, il y a lieu de retenir la suggestion de Granovetter (2000 : 116) pour expliquer les comportements sociaux, soit de ne pas considérer ces caractéristiques comme autant de normes spécifiques à atteindre,

ce qui suppose implicitement une relation simple entre des résultats collectifs et des motifs individuels [...] mais plutôt [aller vers] des modèles qui postulent que la variation des normes et préférences à l'intérieur d'un groupe en interaction est le déterminant principal des situations finales observées [...] et ainsi de comprendre, même dans leurs versions les plus simples, pourquoi certaines situations finales collectives peuvent être paradoxales.



Pour ce faire, les modèles de « seuils » plutôt que de « normes » sont mieux en mesure d'expliquer des résultats différents au sein d'un même groupe, où les variations de comportement et d'expérience écotouristique finale sont expliquées principalement en termes de dynamique de la situation qui fait que certains « seuils » ont été atteints chez certains visiteurs et ne l'ont pas été chez d'autres.

Dans cette voie, les études précédentes, bien qu'elles ne permettent pas de justifier un regroupement de portée générique à partir des caractéristiques spécifiques utilisées, ont pour mérite de permettre d'inférer logiquement, de façon déductive, des dimensions d'expérience écotouristique comme autant de constantes qui, elles, peuvent être vécues selon des seuils différents. L'objectif est de les mettre en évidence, sans trahir la validité des études individuelles, de les utiliser comme fondement pour établir un profil d'ensemble d'un champ d'expérience écotouristique générique et différenciée, qui laisse place à l'explication des expériences écotouristiques individuelles variées au sein de cet ensemble. Du point de vue pratique, un tel cadre permet d'établir une planification souple de mise en situation écotouristique diversifiée selon les profils particuliers d'écotouristes. Avec cet objectif d'avancement dans une perspective d'accessibilité globale à l'expérience écotouristique, le cadre théorique

proposé s'articule autour de six principales dimensions d'accessibilité à l'expérience écotouristique qui peuvent être recherchées à des seuils de satisfaction variés selon le visiteur. Nous analyserons dans les paragraphes qui suivent les six dimensions d'expérience (figure 1) : nature/culture, confort, autonomie et intensité recherchées ainsi que responsabilisation et apprentissage obtenus à partir de l'expérience.

Nature/culture

De prime abord, l'écotouriste cherche l'accès à une expérience en relation avec la nature, une qui est fondée sur un attrait, un site naturel. En cela il partage une dimension commune avec le touriste de nature, bien que les dimensions qui suivent l'en différencient sur divers aspects.

Deux considérations sont particulièrement importantes pour planifier le type d'accessibilité globale recherchée dans cette relation. La première, qui regarde la nature aussi bien que la culture, porte sur le choix parmi une grande diversité de sites et d'attractions naturelles possibles, selon les préférences du visiteur. La seconde est à l'effet que les caractéristiques naturelles/culturelles sont indissociables, dans l'expérience de chaque site particulier, alors que dans le cas de l'écotouriste une dimension rehausse l'autre dans son expérience, ou possiblement l'inverse.

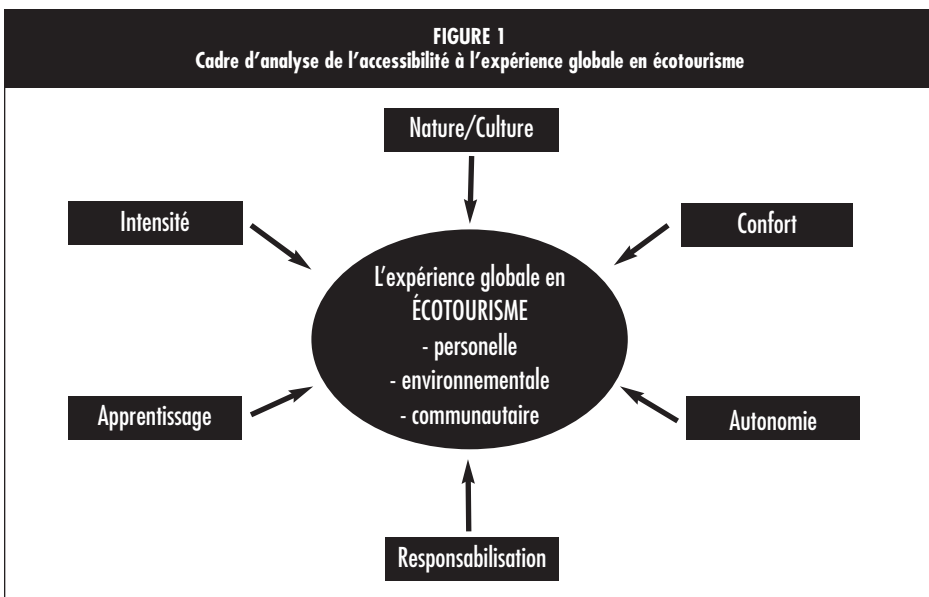
De là, l'accessibilité d'expérience recherchée est double, bien que l'équilibre nature/culture puisse varier grandement d'un site à l'autre. À un extrême, l'expérience recherchée peut être celle d'une nature sauvage, sans vestige ni présence humaine, alors qu'à l'autre extrême, la culture, l'histoire ou l'esthétique constitue l'attrait essentiel. À titre d'illustration, l'UNESCO a élaboré une catégorie particulière de sites du patrimoine mondial qui regroupent des « paysages culturels associatifs » où la valeur du site est définie par les fortes associations religieuses, artistiques ou culturelles que les populations locales et autres leur attribuent.

Le défi de planification de cette dimension de demande écotouristique est celui de bien définir l'équilibre nature/culture propre à un site, en ce qu'il en détermine le degré « d'authenticité ». Le produit écotouristique diffère, sur cette dimension, du produit de vacances, en ce qu'il constitue un produit avant tout *de lieu*, à forte identité écologique, culturelle et géographique, où la « qualité » du produit final découle de ces attributs et de l'expérience en relation avec ces derniers, contrairement à un produit vacances qui se différencie à partir d'autres attributs tels que l'évasion, le climat tropical et la balade d'observation (Ayala, 1996).

L'accessibilité globale à un produit écotouristique repose sur une mise en valeur non seulement de l'aspect récréatif, mais elle doit aussi permettre « d'accéder » à des sensibilités et, dans certains cas, à des mesures, des activités de conservation d'un lieu naturel. Cela requiert de la part des intervenants locaux, en plus de planifier, pour leur propre intérêt, des investissements dans la dimension récréative, de participer à la conservation d'un site pour favoriser la durabilité du produit.

De même, si, pour l'écotouriste l'attrait nature est indissociable de sa relation avec la culture en place, l'accessibilité globale à l'expérience écotouristique en est une qui planifie et facilite la rencontre, l'échange sous diverses formes avec la population locale, afin de mieux comprendre comment elle s'est développée en relation

FIGURE 1
Cadre d'analyse de l'accessibilité à l'expérience globale en écotourisme





avec la nature en place, comment son bien-être à long terme repose sur la conservation des lieux et du patrimoine et aussi à quel point l'expérience écotouristique constitue une contribution positive en ce sens. Ce dernier point sera développé au volet responsabilisation.

Confort

Dans le but de maximiser l'expérience écotouristique, une attention spécifique doit être accordée à la planification des infrastructures de façon à ce qu'elles permettent d'accéder, suivant les préférences, aux diverses conditions d'expérience globale à un site. Ces infrastructures doivent permettre à la fois une *accessibilité contextuelle* à « l'esprit des lieux » propre à un site, une *accessibilité écologique* qui permet aux visiteurs de se sensibiliser et possiblement de participer à la conservation de l'environnement naturel/culturel du site, ainsi qu'une *accessibilité d'échange* qui ouvre sur une expérience de solidarité et de partage socio-économique avec les communautés locales.

Le défi d'accès à une expérience écotouristique globale devient ici celui de préciser les caractéristiques ainsi que le niveau spécifique de confort requis par le visiteur, selon les particularités du site et du profil des visiteurs, en fonction d'atteindre les trois dimensions d'accessibilité à l'expérience de confort d'ensemble mentionnées et non uniquement à l'un ou à l'autre de ces aspects, soit contextuel, écologique ou d'échange.

Le niveau de confort physique requis pour une expérience globale en écotourisme varie grandement et, bien qu'il ouvre sur certaines catégorisations, il ne permet pas, à partir de ce seul attribut, de définir l'écotouriste. Ce serait plutôt le contraire qui est suggéré : l'attention aux trois aspects d'expérience de confort global montre que l'écotouriste est à une extrémité représentée par un type d'écotouriste davantage « alternatif » qui accepte et même prend un certain plaisir dans l'absence de son niveau de confort physique habituel lors de son séjour sur un site. À l'autre extrémité, le type d'écotouriste plus près du

touriste « classique » est celui qui est aujourd'hui de plus en plus intéressé par des expériences nature/culture plus étendues que ce qu'offre le marché de vacances, tout en voulant maintenir le haut niveau de confort et de sécurité auquel il est habitué.

Dans cette perspective, l'expérience écotouristique globale est accessible en principe à un large éventail de visiteurs. Du point de vue infrastructures et niveau de confort, ce qui varie entre les extrêmes est l'approche à la planification d'infrastructures selon le degré de confort. Pour le profil « alternatif », les infrastructures recherchées seront celles qui offrent un confort davantage représentatif de celui des communautés d'accueil ; un confort qui s'harmonise fortement aux caractéristiques du site et de sa conservation ; une infrastructure de confort qui permet au visiteur de contribuer au développement de la communauté environnante et qui peut être particulièrement enrichissante du point de vue de la rencontre sociale. Pour le profil « classique », l'infrastructure d'accessibilité globale prendra la forme d'investissements substantiels en aménagements hôteliers de qualité supérieure, en infrastructures de transport et autres. Cependant, des infrastructures qui, dans l'ensemble, pourront démontrer au visiteur prospectif que son choix de visite et d'itinéraire répond non seulement à des facteurs de confort physique, mais également à des exigences environnementales et à des retombées communautaires. Ces conditions de séjour s'avèrent de plus en plus déterminantes sur le choix final dans le contexte actuel. Une certaine convergence d'évolution du tourisme et de l'écotourisme de niveau international suggère que ces facteurs combinés de décision deviennent de plus en plus déterminants dans les choix de lieux de voyages (Ayala, 1995).

Autonomie

Deux considérations sur l'autonomie écotouristique sont centrales à la planification d'une accessibilité globale à l'expérience écotouristique. D'abord, la spécification de l'autonomie recherchée selon plus d'une dimension, dont l'autonomie physique qui

facilite l'accès à une expérience globale. Ensuite, il faut pouvoir en fixer les limites et sensibiliser le visiteur à bien les reconnaître et à les accepter de gré, comme une dimension cohérente du produit et même comme une contribution du visiteur.

La planification de l'accessibilité à l'expérience globale en écotourisme cherche à préciser, au-delà d'une infrastructure appropriée qui permet une certaine autonomie physique, comment atteindre une autonomie davantage multidimensionnelle ; comment aussi cette autonomie doit être étendue à la facilitation d'accès non seulement à l'observation des écosystèmes et des cultures en place, mais à une meilleure compréhension et appréciation de leur dynamique interne, ainsi qu'à l'importance de leur conservation, ce qui peut aller jusqu'à une participation active à des programmes de conservation des écosystèmes et de soutien des communautés environnantes. Les dimensions de responsabilisation et d'apprentissage qui suivent constituent deux moyens précieux pour élargir les possibilités d'autonomie de l'expérience écotouristique et permettent de préciser leur mise en œuvre.

Le défi est de planifier les conditions de visite qui favorisent une grande autonomie d'évocation, d'accès à l'imaginaire et d'activité sur le terrain, une planification sous forme d'intégration appropriée entre les caractéristiques de divertissement, d'environnement, de culture et de communauté qui structurent l'identité et la qualité du site. Plusieurs formes et degrés d'autonomie d'expérience globale sont possibles pour un même site, selon les diverses possibilités du site, ainsi que les types de visiteurs et de responsables locaux. Certains écotouristes préféreront un contexte très sécuritaire et familier avec des excursions organisées, alors que d'autres rechercheront davantage un contexte dépaysant qui permet davantage d'activités individuelles et d'autonomie d'immersion, de rencontres et d'engagement en relation avec le milieu naturel/culturel en place. Cette autonomie multidimensionnelle du visiteur permet de différencier le produit écotouristique des autres produits touristiques.



La planification des limites à cette autonomie renvoie aux questions de limites d'accès physiques pour fins de conservation. Le défi de l'expérience globale en écotourisme, dont fait partie l'aspect récréatif, est de faire en sorte que l'expérience soit simultanément perçue comme une forme de mise en valeur des ressources naturelles et culturelles qui engendrent des retombées positives sur ces ressources. La viabilité d'un produit écotouristique en dépend.

Le problème de restriction d'accès à certains sites fragiles pour fins de conservation doit trouver des solutions locales qui sont à la fois écologiquement et démocratiquement crédibles pour les visiteurs. Parmi les avenues de solution à considérer, soulignons le fait incontournable qu'au-delà d'un certain seuil, la conservation et la mise en valeur d'un site ne sauraient être durables à long terme. La planification consiste alors à faciliter l'accès à une expérience qui se veut agréable, enrichissante et authentique, tout en tenant compte des restrictions d'accès (soit en nombre de visiteurs par sites ou encore de parties de sites) compensées par des aménagements qui, sans permettre l'accès à une visibilité totale, permettent d'accéder à une juste expérience de sensibilisation de la nature et de la culture en place ainsi qu'à leur préservation. Une autre solution est de multiplier le développement de nouveaux sites et destinations qui recèlent un excellent potentiel de mise en valeur nature/culture favorable à la protection de la ressource naturelle et au bien-être des communautés d'accueil. L'expérience écotouristique d'un site est fonction de la dynamique touristique du site et non seulement de ses qualités primaires.

Responsabilisation

La question d'autonomie en écotourisme débouche rapidement sur la question de volume de visiteurs, sur celle de leur impact et ultimement sur la responsabilisation des visiteurs comme dimension fondamentale du produit écotouristique. En conséquence, il y a lieu d'élargir la notion de produit écotouristique au-delà d'une forme de tourisme alternatif ou éli-

tiste attiré vers des sites exceptionnels en raison de leur caractère exotique.

Deux aspects de responsabilisation méritent une attention particulière lors de la planification de l'accessibilité à l'expérience globale en écotourisme. Premièrement, il faut voir à minimiser les impacts environnementaux et socioculturels des visiteurs et, deuxièmement, il faut sensibiliser le visiteur à la minimisation des impacts comme partie de l'expérience globale.

La planification de la responsabilisation environnementale en écotourisme peut être analysée pour un site en fonction de trois principales composantes : le transport vers et à partir du site, les infrastructures reliées au site et les activités spécifiques sur le site.

Les objectifs de planification en fonction de la durabilité sont différents pour les milieux naturel et culturel. En ce qui regarde le milieu naturel, principalement, la planification doit chercher à minimiser les impacts environnementaux dans le choix des infrastructures, des équipements, des activités, des localisations, des horaires, de la taille des groupes, de l'éducation des visiteurs ainsi que la formation et la gestion du personnel (Buckley, 2001). Dans le cas du milieu culturel, la responsabilisation a pour objectif l'acceptation par la communauté d'accueil et la contribution au développement de cette communauté. L'analyse des impacts porte alors principalement sur les changements dans l'équilibre de la structure démographique, les types d'emploi, les habitudes d'achat et de consommation, les modes de vie, la transformation des valeurs, les coutumes, les traditions et les habitudes courantes (Pearce, 1989).

Un produit écotouristique conçu en fonction d'une accessibilité globale de responsabilisation doit en principe l'être à partir de normes et de limites qui répondent aux besoins et aux préférences de toutes les parties prenantes. Cette approche « d'interaction proactive » (Wearing, 2001 : 405) est plus en mesure d'assurer la durabilité d'un site que si les choix

dérivent trop vers des préoccupations strictement de croissance du nombre de touristes et d'opérateurs, ce qui résulte en une dépendance croissante sur ce secteur d'activités au détriment de la mise en valeur des autres ressources locales.

La conscientisation du visiteur à des actions de responsabilisation mises en œuvre par la communauté d'accueil est tout aussi importante pour l'expérience globale. Cette expérience de sensibilisation peut prendre plusieurs formes, dont des principes guides (charte) de comportements souhaitables quant au respect des droits, des traditions, des cérémonies des autochtones, la reconnaissance des officiers locaux, les zones interdites, la négociation, la permission de prendre des photos, l'habillement, le langage, le respect de la vie privée ainsi que la mendicité (Blangy et Epler Wood, 1992).

Apprentissage

L'apprentissage désigne en général toute modification stable d'activités psychologiques internes ou encore de comportements attribuables à l'expérience d'une personne (Leny, 2000).

Si l'écotourisme constitue principalement un tourisme de lieu, la clé pour l'établissement d'un lien d'émotion, de connaissance et possiblement de spiritualité entre le visiteur et ce lieu est la planification d'un apprentissage sur le lieu. Les divers liens d'apprentissage prennent la forme de programmes d'éducation ou d'interprétation, qui représentent autant de moyens de mise en valeur des attributs naturels, culturels et communautaires uniques aux lieux. En ce sens, l'apprentissage est une dimension centrale de l'écotourisme (Weiler et Ham, 2001).

Le défi de planification ici est d'en adapter le contenu et la pédagogie en vue de les centrer sur la mise en valeur globale d'un lieu, en cohérence avec les autres dimensions d'expérience écotouristique, de responsabilisation, d'autonomie et d'intensité.

Le niveau d'apprentissage à planifier se situe au-delà de la stricte connaissance



objective, scientifique, des faits pour atteindre un niveau de « connaissance sensible » plus subjective. Un niveau de connaissance qui confirme, par divers faits et impressions, le visiteur dans ses valeurs et ses attentes individuelles sur le plan affectif ; une connaissance par les sens, profonde, personnelle et consciemment ressentie, qui agrandit l'imaginaire de sensibilité esthétique, écologique, culturelle et communautaire du visiteur ; une forme de connaissance qui est en consonance naturelle avec un sentiment de responsabilité envers le lieu et cela comme dimension intégrale de l'expérience écotouristique. « *La sauvegarde de sites exceptionnels sur terre demeure la prémisses et la promesse de l'écotourisme. L'interprétation, planifiée avec créativité et livrée avec profondeur, est au centre des deux* » (Weiler et Ham, 2001 : 561).

Pour aider l'écotouriste à accéder à une telle expérience de connaissance écotouristique sensible, le programme d'interprétation doit être adapté dans son contenu et sa prestation et être sujet à évaluation.

Quatre facteurs de succès sont particulièrement importants dans la planification d'une expérience écotouristique de qualité (Weiler et Ham, 2001) :

- Bien connaître les attentes et les besoins d'apprentissage des visiteurs, ce qui peut être réalisé par des études de marché ;
- Assurer une formation professionnelle aux guides qui sont alors mieux en mesure d'adapter les paramètres écotouristiques du lieu selon les thèmes, la taille des groupes, le choix des sites, la durée des temps de visite et les sujets d'intérêts particuliers ;
- Planifier le produit écotouristique de façon à favoriser des itinéraires d'interprétation, des programmes de visites et d'échanges compatibles avec les thèmes et la qualité de l'apprentissage souhaité par les différents groupes de visiteurs ;
- Assurer un contrôle de la qualité des activités d'interprétation par des normes et divers indicateurs communiqués aux intervenants et au public.

Une étude de Weiler et Crabtree (1998) montre comment les clientèles écotouristiques sont précises à propos de leurs attentes. Leur processus d'apprentissage est discriminatif et progresse rapidement dans la différenciation de l'appréciation des thèmes et des contenus des méthodes d'interprétation. Plus spécifiquement, leurs attentes et leurs besoins visent des programmes d'interprétation « thématiques » qui englobent les faits, les croyances, les coutumes et les valeurs comme message d'ensemble à propos d'un lieu, par opposition à un contenu qui se limite à divers sujets d'interprétation non regroupés (botanique, géologie, religion et autres). Ham, et Krumpal (1996) mentionnent comment ces « thématiques » sont moins rapidement oubliées et demeurent plus vivantes comme croyances de base dans le développement de sensibilités, d'attitudes et de comportements nouveaux en matière de conservation.

Une expérience de connaissance sensible d'un lieu permet indirectement la création d'une autre forme de valeur en relation avec le lieu, une « valeur d'usage » qui en résulte et qui est entretenue par l'utilisation durable d'un lieu pour des fins écotouristiques. La diffusion à plus grande échelle des impressions ressenties par les visiteurs, soit sur les qualités naturelles et culturelles d'un site, sur la conscience de sa fragilité, contribue, indirectement par les visites à un site, par cet « usage », à mieux faire connaître le caractère exceptionnel et la nécessité de sa conservation. Ce sont « *la passion et l'insistance des visiteurs qui sauveront ultimement ces lieux spéciaux au niveau mondial* » (Ham et O'Brien, 1998, cités dans Weiler et Ham, 2001.)

Intensité

Enfin, une expérience écotouristique ne peut être globale sans être à la fois d'une haute intensité d'ensemble où les attentes sont celles d'un enrichissement à la fois esthétique, écologique, culturel et humain. La perception d'une intensité qui correspond à l'expression anglaise de *sentient experience*, soit une expérience apprise par les sens. Plus cette expérience permet le « dépaysement », la recherche d'un « ailleurs », de « l'inconnu », d'une



La ville de Corte en Corse.
Photo : Jean-Bernard Carrière.

expérience « authentique », plus elle sera perçue comme intense et plus elle demeurera influente dans l'évolution des sensibilités et des comportements individuels futurs du visiteur.

L'intensité est une dimension explicitement recherchée dans l'expérience de l'écotourisme, une mesure de réussite de l'expérience de séjour. L'écotouriste, sur ce point, est représentatif de l'individu contemporain type. Dans un monde davantage sécularisé, où la transcendance n'est plus principalement personnifiée par le religieux et où elle est parfois même contestée, voire abolie,

La question de la vie bonne n'en paraît pas moins plus que problématique dans un monde sans transcendance. Au point que la seule réponse plausible léguée par notre XX^e siècle semble être une réponse purement formelle, indifférente à quelque contenu que ce soit. Elle tient en un mot : intensité. Dans l'univers de la consommation mondialisée, tout se passe comme si la réussite de la vie n'était plus liée à l'identification d'un principe cosmique [...] mais tout simplement [...] à l'intensification maximale de sa propre existence. En l'absence de tout référent extérieur ou supérieur à l'individu, la vie bonne, c'est la vie pleinement vécue, celle dans laquelle on est tout à la fois « vraiment soi-même » [...] et pleinement investi dans les activités de son choix [...] (Ferry, 2002 : 68).

Si l'intensité d'expérience est une dimension recherchée par l'écotouriste, com-



ment alors dans une perspective de satisfaction de la demande peut-on planifier de façon appropriée l'expérience écotouristique afin qu'elle soit ressentie comme intense et influente pour le visiteur, tout en étant congruente avec les autres dimensions précédentes qui soulèvent des questions environnementales, sociales et éthiques ? On voit que le défi réside dans la planification d'une expérience qui soit ressentie par le visiteur comme étant à la fois dépaysante, authentique, une expérience qui « rend ouvert » à cet ailleurs personnel auquel il aspire en son for intérieur et à la fois respectueuse de la nature et des cultures en cause.

Conclusion

En résumé, la planification d'une expérience écotouristique nécessite de concevoir une accessibilité globale à cette expérience et non pas seulement physique. Le cadre de planification proposé à cet effet a comme objectif d'intégrer les paramètres fondamentaux de divertissement, d'environnement et de communauté qui définissent l'écotourisme dans une perspective de la demande. Pour ce faire, l'expérience écotouristique devient l'objet central de la quête d'une accessibilité globale et se concentre sur la planification de six principales dimensions d'accessibilité. Bien que le cadre délimite un champ d'expérience générale en écotourisme, il veut également répondre à un besoin de flexibilité dans la planification de produits et de services écotouristiques, où chaque dimension peut être planifiée à des seuils différents, selon les contingences particulières en cause : les visiteurs, les dynamiques de visites souhaitées, le contexte environnemental, et autres. En somme, un cadre qui cherche à la fois à tenir compte des principes unificateurs et différenciateurs en écotourisme.

En ce sens, il pourrait servir également de cadre de référence pour identifier des catégories d'écotouristes selon des profils ou types distincts, à partir des niveaux de seuils et des spécificités particuliers à chaque dimension d'expérience recherchée. De telles recherches permettraient d'établir des profils plus indivi-

dualisés, plus précis et plus complets que ceux basés sur le type d'activités, la démographie ou autres. Bien qu'utiles pour fins de recensement, ces typologies peuvent être difficilement adaptées à des besoins de planification d'accessibilité à une expérience globale en écotourisme.

De plus, le choix d'une approche expérientielle à la planification en écotourisme permet d'élargir la portée de cette forme de tourisme au-delà d'une forme marginale ou alternative. Elle met en évidence qu'elle peut être vécue sous forme d'une expérience plus « pure » ou comme un enrichissement de l'expérience touristique traditionnelle. Finalement, ce choix d'approche témoigne de l'importance centrale de la dimension expérientielle en écotourisme, où le plaisir et l'émancipation en relation avec un voyage sont d'abord vécus par les sens.

Marie Lequin, Ph.D. en études urbaines, est professeure-chercheure au Département des sciences du loisir et de la communication sociale à l'Université du Québec à Trois-Rivières. **Jean-Bernard Carrière**, Ph.D. en management stratégique, est professeur-chercheur en management à la même université.

Bibliographie

Ayala, H. (1996), « Resort Ecotourism: A Paradigm for the 21st Century », *Cornell Hotel and Restaurant Administration Quarterly*, vol. 37, n° 5, p. 46-53.

Blamey, R.K. (2001), « Principles of Ecotourism », dans D.B. Weaver, *Encyclopedia of Ecotourism*, New York, CABI Publishing, p. 5-23.

Blangy, S., et M. Epler Wood (1992), *Developing and Implementing Ecotourism Guidelines for Wildlands and Neighbouring Communities*, North Bennington, Vermont, The Ecotourism Society.

Buckley, R. (2001), « Environmental Impacts », dans D.B. Weaver, *Encyclopedia of Ecotourism*, New York, CABI Publishing, p. 363-394.

Cohen, E. (2002), « Authenticity, Equity and Sustainability in Tourism », *Journal of Sustainable Tourism*, vol. 10, n° 4, p. 267-276.

Eagles, P.F.J. (1992), « The Travel Motivation of Canadian Ecotourism », *Journal of Travel Research*, vol. 3, p. 3-7.

Ferry, L. (2002). *Qu'est-ce qu'une vie réussie ? Essai*, Paris, Bernard Grasset.

Granovetter, M. (2000), *Le marché autrement*, Paris, Desclée de Brouwer.

Ham, S., et E. Krumpke (1996), « Identifying Audiences and Messages for Nonformal Environmental Education: A Theoretical Framework for Interpreters », *Journal of Interpretation Research*, vol. 1, n° 1, p. 11-23.

Lequin, M. (2001), *Écotourisme et gouvernance participative*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.

Leny, J.F. (2000), « Apprentissage », *Encyclopédie Universalis*.

Lindberg, K., et D.E. Hawkins (ed.) (1993), *Ecotourism: A Guide for Planners and Managers*, North Bennington, Vermont, The Ecotourism Society.

Miller, M.L., et B.C. Kaae (1993), « Coastal and Marine Ecotourism: A Formula for Sustainable Development? », *Trends*, vol. 30, n° 2, p. 35-41.

Orams, M.B. (1995), « Toward a More Desirable Form of Ecotourism », *Tourism Management*, vol. 16, n° 1, p. 3-8.

Orams, M.B. (2001), « Types of Ecotourism », dans D.B. Weaver, *Encyclopedia of Ecotourism*, New York, CABI Publishing, p. 23-36.

Pearce, D. (1989), *Tourist Development*, London, Longman.

Wearing, S. (2001), « Exploring Socio-Cultural impacts on Local Communities », dans D.B. Weaver, *Encyclopedia of Ecotourism*, New York, CABI Publishing, p. 395-410.

Weiler, B., et A. Crabtree (1998), *Assessing Ecotour Guide Performance: Findings from the Field*, 1998 Heritage Interpretation International Conference, Sydney, Australia.

Weiler, B., et S.H. Ham (2001), « Tour Guides and Interpretation », dans D.B. Weaver, D.B., *Encyclopedia of Ecotourism*, New York, CABI Publishing, p. 549-563.

Wight, P.A. (1996), « North American Ecotourists: Market Profil and Trip Characteristics », *Journal of Travel Research*, vol. 34, n° 4, p. 2-10.

Wight, P.A. (2001), « Ecotourists: Not a Homogeneous Market Segment », dans D.B. Weaver, *Encyclopedia of Ecotourism*, New York, CABI Publishing, p. 37-62.